RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00563
Numéro SIREN : 390 488 153
Nom ou dénomination : LES NOUVEAUX BATISSEURS AQUITAINS

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2021 sous le numéro de dépôt 18060

compagnie fiduciaire

NOUVELLE AQUITAINE – OCCITANIE – PARIS-ÎLE-DE-FRANCE

Dossier des comptes annuels

Pour l'exercice

du 01/01/2020 au 31/12/2020

-o-o-o-

SARL N.B.A.

1042 Av du Parc des Expositions

33260 LA TESTE-DE-BUCH

-o-o-o-

SIRET : 39048815300029
APE : 4120B

Présenté par :

Céline GRUSON

371, avenue du Parc des Expositions - 33260 LA TESTE - **Tél. 05 56 22 36 36** - Fax 05 56 22 36 56
e-mail : cf-lateste@compagnie-fiduciaire.com

ATTESTATION
d'expert comptable

En notre qualité d'Expert-Comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 9 janvier 2009, nous avons effectué une mission de **PRESENTATION** des comptes annuels de :

SARL N.B.A.

1042 Av du Parc des Expositions
33260 LA TESTE-DE-BUCH

Les comptes annuels ci-joints relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020 se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan..... **1 272 244,01** Euros
- Chiffre d'affaires ..... **2 016 312,73** Euros
- Résultat net comptable..... **144 557,47** Euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de Présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LA TESTE-DE-BUCH, Le 9 avril 2021
Pour la COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Olivier LAFON
Expert-Comptable Associé

Sommaire

COMPTE DE RESULTAT 1
COMPTE DE RESULTAT DETAILLE 3
Détail Des Comptes De Produits 3
Détail Des Comptes De Produits (suite) 3
Détail Des Comptes De Charges (suite) 4
Détail Des Comptes De Charges (suite) 6
BILAN ACTIF 7
BILAN PASSIF 8
BILAN DETAILLE 9
Détail des Comptes d'Actif 9
Détail des Comptes d'Actif (suite) 10
Détail des Comptes de Passif 11
Détail des Comptes de Passif (suite) 12
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 13
PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES 13
NOTES SUR LE BILAN ACTIF 15
NOTES SUR LE BILAN PASSIF 17
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT 19
AUTRES INFORMATIONS 20
DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE 21
LISTE DES IMMOBILISATIONS 22
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION 24
DOSSIER FISCAL 25

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	2 016 313		2 016 313	3 065 386
Chiffres d'affaires Nets	**2 016 313**		**2 016 313**	**3 065 386**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			6 792	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				6 603
Autres produits			9	315
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			**2 023 113**	**3 072 304**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			342 966	459 111
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			-2 025	-1 641
Autres achats et charges externes			1 115 711	1 767 250
Impôts, taxes et versements assimilés			5 398	8 182
Salaires et traitements			305 780	349 215
Charges sociales			62 320	63 162
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 767	3 498
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			106	1 540
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			**1 833 022**	**2 650 317**
RESULTAT EXPLOITATION			**190 091**	**421 987**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES				
RESULTAT FINANCIER				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			**190 091**	**421 987**

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 760	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**4 760**	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	872	510
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**872**	**510**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**3 889**	**-510**
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	49 422	113 201
TOTAL DES PRODUITS	**2 027 873**	**3 072 304**
TOTAL DES CHARGES	**1 883 316**	**2 764 028**
RESULTAT NET	**144 557**	**308 276**
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

Présenté en Euros

Détail Des Comptes De Produits	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
PRODUCTION VENDUE SERVICES	**2 016 313**	**3 065 386**	**-1 049 073**	**-34.22**
7041040000 VENTES TRAVAUX A 10%	705 870	649 815	56 055	8.63
7041050000 VENTES TRAVAUX A 20%	1 247 505	2 418 466	-1 170 961	-48.42
7041100000 VENTES TRAVAUX AUTO LIQUIDATION TVA	62 937	-2 895	65 832	-2273.99
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**2 016 313**	**3 065 386**	**-1 049 073**	**-34.22**
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION RECUES	**6 792**		**6 792**	
7400000000 SUBVENTIONS D?EXPLOITATION	6 792		6 792	
REPRISES AMORT. PROV. TRANSFERT CHARGES		**6 603**	**- 6 603**	**-100.00**
7817400000 REPR.PROV.CREANCES DOUTEUSES		5 095	- 5 095	-100.00
7910000000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION		1 508	- 1 508	-100.00
AUTRES PRODUITS	**9**	**315**	**- 306**	**-97.14**
7580000000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	9	315	- 306	-97.14
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 023 113**	**3 072 304**	**-1 049 191**	**-34.15**

Présenté en Euros

Détail Des Comptes De Produits (suite)	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
PRODUITS EXCEPT. SUR OPERATIONS DE GESTION	**4 760**		**4 760**	
7720000000 PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR EX.ANTÉRIE	4 760		4 760	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**4 760**		**4 760**	

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE (suite)

Présenté en Euros

Détail Des Comptes De Charges (suite)	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
ACHATS DE MATIERES PREM. ET AUTRES APPROV.	**342 966**	**459 111**	**- 116 145**	**-25.30**
6010000000 ACHATS MATIERES PREMIERES ET FOURNITU	342 966	459 111	- 116 145	-25.30
VARIAT. DE STOCK MAT. PREM. ET AUTRES APPROV.	**-2 025**	**-1 641**	**- 384**	**23.40**
6031000000 VARIATION STOCK MAT.PREMIERES	-2 025	-1 641	- 384	23.40
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	**1 115 711**	**1 767 250**	**- 651 539**	**-36.87**
6040000000 SOUS-TRAITANCE GNLE HT 20%		717	- 717	-100.00
6040100000 SOUS TRAITANCE TVA AUTOLIQUIDEE		78 429	- 78 429	-100.00
6040110000 SOUS TRAITANCE TVA AUTOLIQUIDEE EQUIP	629 547	1 125 435	- 495 888	-44.06
6041000000 SOUS TRAITANCE FACT NON PARVENUES	192 728	170 118	22 610	13.29
6061110000 EDF NBA	1 633	1 802	- 169	-9.38
6061120000 EDF CHANTIERS	1 137	1 671	- 534	-31.96
6061200000 EAU		187	- 187	-100.00
6061220000 VEOLIA CHANTIERS	393		393	
6061410000 ALVEA (FIOUL)	1 470	2 435	- 965	-39.63
6061420000 FOURNISSEURS CARBURANTS		584	- 584	-100.00
6061430000 FOURNISSEURS CARBURANTS	9 741	16 265	- 6 524	-40.11
6063000000 PRODUITS D'ENTRETIEN		8	- 8	-100.00
6063100000 PETIT OUTILLAGE		6 041	- 6 041	-100.00
6063200000 EQUIPEMENT DU PERSONNEL	116	131	- 15	-11.45
6064000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 170	673	497	73.85
6120000000 REDEVANCES DE CREDIT-BAIL	6 134	10 813	- 4 679	-43.27
6132000000 LOCATIONS IMMOBILIERES	19 800	19 800		0.00
6135000000 LOCATIONS MOBILIERES < 6 MOIS	52 591	106 319	- 53 728	-50.53
6135100000 LOCATION LONGUE DUREE		712	- 712	-100.00
6140000000 CHARGES LOCATIVES	2 987	3 001	- 14	-0.47
6150000000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	8 736		8 736	
6152000000 ENTRETIEN MATERIEL DE CHANTIER	35	6 388	- 6 353	-99.45
6152100000 ENTRETIEN MATERIEL DE TRANSPORT		9 353	- 9 353	-100.00
6152200000 ENTRETIEN MAT. BUREAU	1 120	1 263	- 143	-11.32
6155100000 ENTRETIEN LOCAUX BUREAUX	600	100	500	500.00
6156100000 MAINTENANCE LOGICIEL	709	1 768	- 1 059	-59.90
6161000000 ASSURANCE DECENNALE CAP 2000	88 960	54 446	34 514	63.39
6162000000 ASSURANCE LOCAUX BUREAUX	507	497	10	2.01
6163000000 ASSURANCE VEHICULES	3 953	4 349	- 396	-9.11
6164000000 ASSURANCE CRÉDIT BAIL	270	472	- 202	-42.80
6165000000 SMABTP KANTOR	2 127	1 204	923	76.66
6165100000 KANTOR LOCATION	5 355	4 618	737	15.96

Détail Des Comptes De Charges (suite)	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
6166000000 SMABTP - ELITE	1 400	1 400		0.00
6181000000 DOCUMENTATION GENERALE		70	- 70	-100.00
6210000000 PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE		1 375	- 1 375	-100.00
6220000000 REMUNERATIONS INTERMEDIAIRES ET HONOR	24 815	71 567	- 46 752	-65.33
6223000000 DECHETTERIE	34 509	49 210	- 14 701	-29.87
6226000000 HONORAIRES COMPTABILITÉ	11 058		11 058	
6227000000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	417	557	- 140	-25.13
6230000000 PUBLICIT , PUBLICATIONS, RELATIONS PU		404	- 404	-100.00
6234000000 CADEAUX CLIENTELE	2 345	2 004	341	17.02
6238000000 POURBOIRES ET DONS COURANTS		530	- 530	-100.00
6240000000 TRANSPORTS DIVERS		420	- 420	-100.00
6250000000 DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	116	1 306	- 1 190	-91.12
6251200000 REPAS DU PERSONNEL	309		309	
6261000000 POSTE	64	232	- 168	-72.41
6262000000 ORANGE	1 647	1 773	- 126	-7.11
6264000000 ORANGE	632	1 982	- 1 350	-68.11
6270000000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMIL S	6 510	4 559	1 951	42.79
6271000000 FRAIS DE TENUE DE COMPTE REGARD BTP	70	263	- 193	-73.38
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	**5 398**	**8 182**	**- 2 784**	**-34.03**
6333000000 FORMATION CONTINUE	1 618	1 758	- 140	-7.96
6335000000 TAXE APPRENTISSAGE	99		99	
6351100000 C.E.T (CVAE + CFE)	3 681	6 424	- 2 743	-42.70
SALAIRES ET TRAITEMENTS	**305 780**	**349 215**	**- 43 435**	**-12.44**
6411000000 SALAIRES	114 436	117 880	- 3 444	-2.92
6414000000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	6 270	17 325	- 11 055	-63.81
6414100000 PRIMES & AVANTAGES DIVERS	2 285		2 285	
6414900000 ACTIVITÉ PARTIELLE	-2 906		- 2 906	
6415000000 REM CO-GERANCE JL.BIATEAU		42 772	- 42 772	-100.00
6415100000 REM CO-GERANCE - S.GROS	53 430	61 420	- 7 990	-13.01
6415200000 RÉM CO-GÉRANCE - M.CAOUCH	49 162	8 000	41 162	514.53
6416000000 COT CO-GERANCE MAJ RSI JLB	1 521	45 201	- 43 680	-96.64
6416100000 COTISATIONS URSSAF-S.GROS	16 141	45 258	- 29 117	-64.34
6416110000 CSG-CRDS DED. CO-GERANCE MAJ	5 280	33 710	- 28 430	-84.34
6416120000 COTISATIONS URSSAF-M.COUACH	4 457		4 457	
6418000000 COT MADELIN CO-GERANCE JLB		981	- 981	-100.00
6418100000 COTISATIONS MADELIN S.GROS	944	901	43	4.77
6418200000 COTISATIONS MADELIN M.COUACH	2 086		2 086	
6419000000 RAPPEL COT RSI CO-GER.MAJ. JLB	-1 657	-14 441	12 784	-88.53
6419100000 RÉGUL.COT URSAF - S.GROS	36 910	-9 790	46 700	-477.02
6419200000 RÉGUL.COT.URSSAF - COUACH	17 421		17 421	

Détail Des Comptes De Charges (suite)	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
CHARGES SOCIALES	**62 320**	**63 162**	**- 842**	**-1.33**
6451000000 COTISATIONS URSSAF	27 508	29 754	- 2 246	-7.55
6452000000 COTISATIONS PROBTP MUTUELLE	4 152		4 152	
6453000000 COTISATIONS PROBTP	4 347	9 939	- 5 592	-56.26
6455000000 COTISATIONS PROBTP PRÉVOYANCE	1 841		1 841	
6457000000 COT.CAISSE CONGES PAYES	21 035	21 434	- 399	-1.86
6458000000 MEDECINE DU TRAVAIL	381	450	- 69	-15.33
6458100000 CHARGES S/PRIMES À PAYER	1 260		1 260	
6470000000 AUTRES CHARGES SOCIALES	1 775	785	990	126.11
6480000000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	22	801	- 779	-97.25
DOTATIONS AUX AMORTS. SUR IMMOBILISATIONS	**2 767**	**3 498**	**- 731**	**-20.90**
6811100000 DOT.AMORTIS.IMMOS INCORPOR.	63	254	- 191	-75.20
6811200000 DOT.AMORTIS.IMMOS CORPORELLES	2 704	3 244	- 540	-16.65
AUTRES CHARGES	**106**	**1 540**	**- 1 434**	**-93.12**
6510000000 REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS,	100		100	
6580000000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	7	1 540	- 1 533	-99.55
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**1 833 022**	**2 650 317**	**- 817 295**	**-30.84**

Présenté en Euros

Détail Des Comptes De Charges (suite)	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
CHARGES EXCEPT. SUR OPERATIONS DE GESTION	**872**	**510**	**362**	**70.98**
6712000000 PENALITES ET AMENDES	225	510	- 285	-55.88
6720000000 CHARGES DIVERS COURANTES	647		647	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**872**	**510**	**362**	**70.98**
IMPOTS SUR LES BENEFICES	**49 422**	**113 201**	**- 63 779**	**-56.34**
6951000000 IMPOT SOCIETES	49 422	113 201	- 63 779	-56.34

BILAN

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/12/2020 (12 mois)			31/12/2019 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	2 653	2 653		63
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	19 364	15 532	3 832	5 301
Autres immobilisations corporelles	4 156	3 490	666	1 210
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**26 173**	**21 675**	**4 498**	**6 573**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	6 225		6 225	4 200
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes	358 094		358 094	170 239
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	487 204		487 204	554 090
Fournisseurs débiteurs	1 999		1 999	1 076
Personnel	1 808		1 808	550
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices	45 327		45 327	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	22 895		22 895	30 451
Autres	3 690		3 690	27 622
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	340 123		340 123	275 503
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	381		381	178
ACTIF CIRCULANT	**1 267 746**		**1 267 746**	**1 063 910**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 293 919**	**21 675**	**1 272 244**	**1 070 484**

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)
Capital social ou individuel	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	167 602	139 326
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**144 557**	**308 276**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**320 544**	**455 987**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Découverts, concours bancaires	514	
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés	56 676	
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	669 570	351 988
Personnel	2 365	1 429
Organismes sociaux	82 231	28 517
Etat, impôts sur les bénéfices		39 381
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	123 978	177 538
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	265	5 019
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 100	10 625
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**951 700**	**614 497**
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 272 244**	**1 070 484**

BILAN DETAILLE

Présenté en Euros

Détail des Comptes d'Actif	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)	Variation
ACTIF IMMOBILISE	**4 498**	**6 573**	**- 2 075**
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES		**63**	**- 63**
2050000000 Concessions et droits similaires	2 653	2 653	
2805000000 Amort immo logiciel	-2 653	-2 590	- 63
INSTALLATIONS TECH., MATERIEL & OUTILLAGE INDUS.	**3 832**	**5 301**	**- 1 469**
2154000000 Materiel et outillage	19 364	18 673	691
2815400000 Amortiss.materiel outillage	-15 532	-13 373	- 2 159
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**666**	**1 210**	**- 544**
2182000000 Materiel transport	724	724	
2183000000 Materiel bureau & informatique	3 432	3 432	
2818200000 Amortis.materiel transport	-724	-724	
2818300000 Amortiss.mat bureau informatique	-2 766	-2 222	- 544

BILAN DETAILLE (suite)

Présenté en Euros

Détail des Comptes d'Actif (suite)	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)	Variation
ACTIF CIRCULANT	**1 267 746**	**1 063 910**	**203 836**
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	**6 225**	**4 200**	**2 025**
3110000000 Stock de marchandises et fournitures	6 225	4 200	2 025
AVANCES & ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	**358 094**	**170 239**	**187 855**
4091000000 Fournisseurs-avances et acomptes		170 239	- 170 239
4091000020 Fournisseurs acomptes	358 094		358 094
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	**487 204**	**554 090**	**- 66 886**
4100000000 Clients	487 204	548 995	- 61 791
4160000000 Clients douteux		5 095	- 5 095
FOURNISSEURS DEBITEURS	**1 999**	**1 076**	**923**
4010000000 Fournisseurs	1 999	1 076	923
PERSONNEL	**1 808**	**550**	**1 258**
4250000000 Personnel, acomptes / salaires	1 808	550	1 258
ETAT, IMPOTS SUR LES BENEFICES	**45 327**		**45 327**
4440000000 Etat, is	45 327		45 327
ETAT, TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES	**22 895**	**30 451**	**- 7 556**
4456200000 Etat, tva / immobilisations		260	- 260
4456610000 Tva sur autres biens et services 19,6% debit		224	- 224
4456611000 Tva sur autres biens et services 20% debits		960	- 960
4456630000 Tva sur autres biens et services auto-liquid	13 363	15 764	- 2 401
4456640000 Tva s/abs 20% encaissements	7 943	2 488	5 455
4458000000 Taxes sur le chiffre d'affaires a regula		9 509	- 9 509
4458600000 Etat,tva s/ fact.non parvenues	795	452	343
4458700000 Etat,tva s/fact. a etablir	794	794	
AUTRES	**3 690**	**27 622**	**- 23 932**
4487000000 Etat, produits a recevoir	3 391	27 622	- 24 231
4671000000 Deb.crediteurs divers	299		299
DISPONIBILITES	**340 123**	**275 503**	**64 620**
5123000000 Banque, c.i.c	339 862	275 098	64 764
5310000000 Caisse	261	405	- 144
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**381**	**178**	**203**
4860000000 Charges constatees d'avance	381	178	203

BILAN DETAILLE (suite)

Présenté en Euros

Détail des Comptes de Passif	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)	Variation
CAPITAUX PROPRES	**320 544**	**455 987**	**- 135 443**
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	**7 622**	**7 622**	
1010000000 Capital appele verse	7 622	7 622	
RESERVE LEGALE	**762**	**762**	
1061000000 Reserve legale	762	762	
AUTRES RESERVES	**167 602**	**139 326**	**28 276**
1068000000 Autres reserves	167 602	139 326	28 276
RESULTAT DE L'EXERCICE	**144 557**	**308 276**	**- 163 719**

BILAN DETAILLE (suite)

Présenté en Euros

Détail des Comptes de Passif (suite)	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)	Variation
EMPRUNTS ET DETTES	**951 700**	**614 497**	**337 203**
DECOUVERTS, CONCOURS BANCAIRES	**514**		**514**
5186000000 Banques,int.courus	514		514
ASSOCIES	**56 676**		**56 676**
4550020000 Associe, mr gros	16 919		16 919
4550040000 Associe - mca	39 757		39 757
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	**669 570**	**351 988**	**317 582**
4010000000 Fournisseurs	301 953	179 156	122 797
4081000000 Fourn.fact. non parvenues	367 617	172 832	194 785
PERSONNEL	**2 365**	**1 429**	**936**
4210000000 Personnel, rem. dues	80	1 429	- 1 349
4283000000 Personnel primes à payer	2 285		2 285
ORGANISMES SOCIAUX	**82 231**	**28 517**	**53 714**
4310000000 Urssaf	11 304	10 252	1 052
4375000000 Caisse conges payes	5 678	6 202	- 524
4376000000 Caisse pro-btp	3 058	4 008	- 950
4377000000 Urssaf gérant à payer	16 536		16 536
4383000000 Charges sociales s/prime à payer	1 260		1 260
4386000000 Org.scx, charges a payer	44 296	8 055	36 241
4386350000 Taxe apprentissage à payer	99		99
ETAT, IMPOTS SUR LES BENEFICES		**39 381**	**- 39 381**
4440000000 Etat, is		39 381	- 39 381
ETAT, TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES	**123 978**	**177 538**	**- 53 560**
4453100000 Tva auto-liquidation en attente	13 363	15 764	- 2 401
4455100000 Etat, tva a decaisser	36 761	77 083	- 40 322
4457141000 Tva collectee 20% encaissements	49 028	76 962	- 27 934
4457161000 Tva collectee 10% encaissements	11 455	7 729	3 726
4458000000 Taxes sur le chiffre d'affaires a regula	13 371		13 371
AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES	**265**	**5 019**	**- 4 754**
4421000000 Prelevement a la source	265	451	- 186
4486000000 Etat, charges a payer		4 568	- 4 568
AUTRES DETTES	**16 100**	**10 625**	**5 475**
4100000000 Clients	206		206
4198000000 Clients, avoirs a etablir	10 625	10 625	
4672000000 Créditeur m.couach	5 269		5 269

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19, qui a entrainé la fermeture de l'entreprise.

Cette crise sanitaire a eu pour conséquence une baisse importante du chiffre d'affaires.

Au cours de l'exercice, l'entreprise a recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice et de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➢ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➢ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➢ Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Les stocks ont à la clôture une valeur brute de 6 225,32 €.

➢ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➢ Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées au cours du jour. Les écarts constatés sur l'exercice entre le cours d'enregistrement et le cours du jour du règlement sont comptabilisés en différences de change dans le résultat financier.
A la clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties aux cours de clôture.
Les opérations faisant l'objet d'une couverture de change sont enregistrées au cours de la couverture.

➢ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➢Engagements en matière de retraite

Option retenue :

L'entreprise a couvert (partiellement ou totalement) ses engagements en matière de retraite auprès d'une compagnie d'assurances externe.

Le montant non couvert, compte tenu du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :
Immobilisations brutes = 26 173 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 653			2 653
Immobilisations corporelles	22 829	691		23 520
Immobilisations financières				
TOTAL	**25 482**	**691**		**26 173**

Amortissements et dépréciations d'actif = 21 675 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 590	63		2 653
Immobilisations corporelles	16 318	2 704		19 022
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**18 908**	**2 767**		**21 675**

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	2 653	2 653	0	de 1 à 3 ans
Materiel et outillage	19 364	15 532	3 832	de 3 à 5 ans
Materiel transport	724	724	0	de 1 à 3 ans
Materiel bureau & informatique	3 432	2 766	666	de 3 à 5 ans
TOTAL	**26 173**	**21 675**	**4 498**	

Etat des créances = 563 304 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	563 304	563 304	
TOTAL	**563 304**	**563 304**	

Produits à recevoir par postes du bilan = 3 391 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 391
Disponibilités	
TOTAL	**3 391**

Charges constatées d'avance = 381 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 7 622 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	15.24	7 620
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**500**	**15.24**	**7 620**

Variations capitaux propres :

	Capital	Subvention Invest	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	7 622		140 088	308 726	455 986
Affectation de résultat			28 276	- 28 276	
Dividendes				- 280 000	- 280 000
Résultat de l'exercice				144 557	144 557
Subventions d'investissement					
Situation à la clôture N	**7 622**		**168 364**	**144 557**	**320 543**

Etat des dettes = 951 700 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	514	514		
Dettes financières diverses	56 676	56 676		
Fournisseurs	669 570	669 570		
Dettes fiscales & sociales	208 839	208 839		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	16 100	16 100		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**951 700**	**951 700**		

Les dettes fiscales et sociales positionnées à moins d'un an tiennent compte des reports d'échéances obtenues dans le cadre du Covid-19 ; leur plan d'apurement n'est pas encore défini à ce jour.

Charges à payer par postes du bilan = 426 696 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	514
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	367 617
Dettes fiscales & sociales	47 940
Autres dettes	
TOTAL	**426 696**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 2 016 313 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	2 016 313	10 %
TOTAL	**2 016 313**	**100.00 %**

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 49 422 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	190 091		190 091
Résultat financier			
Résultat exceptionnel	3 889		3 889
Participation des salariés			
TOTAL	**193 979**	**49 422**	**144 557**

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements Financiers donnés :

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	17 062
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	
Médaille du travail	
Autres engagements	
TOTAL	**17 062**

Entreprises Liées : Eléments concernant les entreprises liées et les participations

POSTES	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES	
	liées	**avec lesquelles la Sté a un lien de participation**
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	39 757	
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 3 391 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Etat, produits a recevoir(4487000000)	3 391
TOTAL	**3 391**

Charges constatées d'avance = 381 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(4860000000)	381
TOTAL	**381**

Charges à payer = 426 696 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Banques,int.courus(5186000000)	514
TOTAL	**514**

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.fact. non parvenues(4081000000)	367 617
TOTAL	**367 617**

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel primes à payer(4283000000)	2 285
Charges sociales s/prime à payer(4383000000)	1 260
Org.scx, charges a payer(4386000000)	44 296
Taxe apprentissage à payer(4386350000)	99
TOTAL	**47 940**

Autres dettes	Montant
Clients, avoirs a etablir(4198000000)	10 625
TOTAL	**10 625**

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Compte 2050000000 / 2805000000 Concessions et droits similaires

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
20500001 Logiciel EBP	21/01/2014	1 891		1 891	L 100.00	1 891		1 891			
20500002 MICRO APPLICATION ARCON 1!	31/03/2017	762		762	L 33.33	699	63	762			
Sous-total		**2 653**		**2 653**		**2 590**	**63**	**2 653**			

Compte 2154000000 / 2815400000 Materiel et outillage

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
21540001 ABRI ROULANT	01/03/1993	1 601		1 601	L 20.00	1 601		1 601			
21540013 LASER ROTATIF	31/12/2011	860		860	L 20.00	860		860			
21540014 ESCABEAU	07/12/2011	1 159		1 159	L 20.00	1 159		1 159			
21540015 BURINEUR HEXAGONAL	30/11/2011	965		965	L 20.00	965		965			
21540016 PERFO-BURINEUR 1	30/11/2011	189		189	L 20.00	189		189			
21540021 LIXXBAIL REMORQUE 2 ESSIEU	24/05/2012	40		40	L 33.33	40		40			
21540024 POINT P COUTEAU SUPER CUT	04/01/2012	730		730	L 20.00	730		730			
21540025 POINT P ECHAFAUDAGE MOD.A	04/01/2012	1 520		1 520	L 20.00	1 520		1 520			
21540026 BCDH PIQUEUR	03/06/2015	1 021		1 021	L 20.00	935	86	1 021			
21540027 BERNER PIQUEUR BCDH-11	09/06/2016	699		699	L 20.00	498	140	638			61
21540028 LOXAM DECOUPEUSE K760 14"	15/09/2016	725		725	L 20.00	478	145	623			102
21540029 LOXAM MARTEAU ELEC.EH 50/2	30/09/2016	1 799		1 799	L 20.00	1 170	360	1 530			269
21540030 CMCICBAIL CHARIOT TELESCO	04/01/2017	590		590	L 33.33	588	2	590			
21540031 CHAUSSON MAT. PLAQUE VIBR	24/03/2017	1 091		1 091	L 20.00	604	218	822			268
21540032 CHAUSSON MAT. BETONNIERE	07/06/2017	1 353		1 353	L 20.00	695	271	965			388
21540033 CHAUSSON MAT. ECHAFAUDAG	24/10/2017	1 727		1 727	L 20.00	755	345	1 101			627
21540034 BERNER 2 PIQUERS BCDH 5-1	01/12/2017	990		990	L 20.00	413	198	611			380
21540035 CM-CIC BAIL MINI PELLE KUBO	30/06/2018	315		315	L 33.33	158	105	263			52
21540036 BERNER PERFORATEUR BHD-1	10/12/2019	875		875	L 20.00	10	175	185			690
21540037 BERNER PIQUEUR BCHD 5-2	06/12/2019	425		425	L 20.00	6	85	91			334
21540038 ESCABEAU ALU - PROMAC 4 Entrée	13/10/2020	202		202	L 20.00		9	9			193
21540039 ESCABEAU ALU - PROMAC 5 Entrée	13/10/2020	229		229	L 20.00		10	10			219
21540040 ESCABEAU - PROMAC 6 ACIER Entrée	13/10/2020	260		260	L 20.00		11	11			249
Sous-total		**19 364**		**19 364**		**13 373**	**2 160**	**15 532**			**3 832**

Compte 2182000000 / 2818200000 Materiel transport

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
21820004 LIXXBAIL MITSUBISHI AC 320 N!	05/08/2014	234		234	L 33.33	234		234			
21820005 Nissan Cabstar AZ 424 PC	17/08/2015	230		230	L 33.33	230		230			
21820006 IVECO 35C11 AT-795-NM	13/06/2015	260		260	L 33.33	260		260			
Sous-total		**724**		**724**		**724**		**724**			

Compte 2183000000 / 2818300000 Materiel bureau & informatique

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
21830006 PIXMANIA ASPIRE M3900-018 +	29/09/2010	628		628	L 33.33	628		628			
21830008 Dell Tour centrale	31/01/2015	1 171		1 171	L 33.33	1 171		1 171			
21830009 SENETIC TRACEUR	14/11/2018	643		643	L 33.33	242	214	457			186
21830010 DELL-PRECISION 3420 TOUR	14/06/2019	989		989	L 33.33	180	330	510			479
Sous-total		**3 432**		**3 432**		**2 222**	**544**	**2 766**			**666**

Total général		**26 173**		**26 173**		**18 908**	**2 767**	**21 675**			**4 498**

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2020 (12 mois)		31/12/2019 (12 mois)	
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/-Variation du stock de marchandises				
MARGE COMMERCIALE (I)		%		%
+ Production vendue	2 016 313		3 065 386	
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**2 016 313**		**3 065 386**	
- Matières premières et appro. Consommés	340 940		457 470	
- Sous-traitance directe	822 275		1 374 699	
MARGE BRUTE SUR PRODUCTION (II)	**853 098**	**42.31 %**	**1 233 217**	**40.23 %**
MARGE BRUTE GLOBALE (I + II)	**853 098**	**42.31 %**	**1 233 217**	**40.23 %**
- Services extérieurs et autres charges externes	293 436		392 551	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	**559 662**	**27.76 %**	**840 666**	**27.42 %**
+ Subventions d'exploitation	6 792			
- Impôts, taxes et versements assimilés	5 398		8 182	
- Salaires et traitements	305 780		349 215	
- Charges sociales	62 320		63 162	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	**192 955**	**9.57 %**	**420 107**	**13.70 %**
+ Reprise sur amortissements et provisions			5 095	
- Dotations aux amortissements sur immo.	2 767		3 498	
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	9		315	
- Autres charges de gestion courante	106		1 540	
+ Transfert de charges d'exploitation			1 508	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**190 091**	**9.43 %**	**421 987**	**13.77 %**
+ Quote part sur opérations en commun				
- Quote part sur opérations en commun				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions de VMP				
- Dotations fin. aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées				
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions de VMP				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**190 091**	**9.43 %**	**421 987**	**13.77 %**
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 760			
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur prov. & transferts de chges except°.				
- Charges except° sur opérations de gestion	872		510	
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations except° aux amortissements et prov.				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**3 889**		**-510**	
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	49 422		113 201	
RÉSULTAT NET COMPTABLE	**144 557**	**7.17 %**	**308 276**	**10.06 %**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD
2021

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. *209-0 B* (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL N.B.A. 1042 Av du Parc des Expositions 33260 LA TESTE-DE-BUCH	
SIRET 3 9 0 4 8 8 1 5 3 0 0 0 2 9	**Mél :** bureau.nba@gmail.com
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées: batiments gros oeuvres

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 31 %

Bénéfice imposable à 28% : 156 084

Déficit

Bénéfice imposable à 15 % : 38 120

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies*

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies*

Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies*

Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies*

Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art . 44 *octies* A

Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*

Société d'investissement immobilier cotée

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater* W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom / Adresse — N°

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / Adresse — N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON — Si oui, indication du logiciel utilisé: EBP

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
COMPAGNIE FIDUCIAIRE 371 Avenue du Parc des Expositions 33260 LA TESTE-DE-BUCH Tél: 05.56.22.36.36	Tél:
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 09042021 Lieu: LA TESTE-DE-BUCH
	Qualité et nom du signataire: Gérant MATHIEU COUACH
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature:

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ ***prestataire :***

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2021

Désignation de l'entreprise : SARL N.B.A. | 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 1042 Av du Parc des Expositions 33260 LA TESTE-DE-BUCH Durée de l'exercice précédent * | 1 | 2 |

Numéro SIRET * 3 9 0 4 8 8 1 5 3 0 0 0 2 9 Néant ☐ *

Exercice N clos le, | 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 0 |

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 653	AG	2 653	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	19 364	AS	15 532	3 832
	Autres immobilisations corporelles	AT	4 156	AU	3 490	666
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	26 173	BK	21 675	4 498
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	6 225	BM		6 225
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	358 094	BW		358 094
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	487 204	BY		487 204
	Autres créances (3)	BZ	75 719	CA		75 719
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	340 123	CG		340 123
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	381	CI		381
	TOTAL (III)	CJ	1 267 746	CK		1 267 746
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 293 919	1A	21 675	1 272 244

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * | Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2021

Désignation de l'entreprise SARL N.B.A. Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622)	DA	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	167 602
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	144 557
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	320 544
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	514
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	56 676
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	669 570
	Dettes fiscales et sociales	DY	208 839
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	16 100
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	951 700
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 272 244

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont: Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont: Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont: Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	951 700
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	514

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL N.B.A.

Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue – biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue – services *	FG	2 016 313	FH		FI	2 016 313
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 016 313	FK		FL	2 016 313
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	6 792
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	9
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 023 113
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	342 966
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(2 025)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 115 711
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 398
	Salaires et traitements *					FY	305 780
	Charges sociales (10)					FZ	62 320
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – - dotations aux amortissements *					GA	2 767
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	106
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 833 022
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	190 091
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	190 091

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL N.B.A. — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 760
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	4 760
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	872
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	872
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	3 889
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	49 422
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 027 873
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 883 316
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	144 557

RENVOIS			
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	100
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 — obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 — Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Regularisations comptes	647	
Amendes	225	
Regularisation comptes		4 760

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2021

Désignation de l'entreprise SARL N.B.A.

Néant ☐*

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	KD	2 653	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
CORPORELLES – Constructions	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	18 673	KT		KU	691
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW		KX	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *	KY	724	KZ		LA	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	3 432	LC		LD	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
CORPORELLES	**TOTAL III**	LN	22 829	LO		LP	691
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations	8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T		1U		1V	
FINANCIÈRES	**TOTAL IV**	LQ		LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	25 482	ØH		ØJ	691

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	IO		LV		LW	2 653	1X	2 653
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES – Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	19 364	ML	19 364
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ	724	MR	724
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	3 432	MU	3 432
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	**TOTAL III**	IY		NG		NH	23 520	NI	23 520
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F		2G	
FINANCIÈRES	**TOTAL IV**	I3		NJ		NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	26 173	ØM	26 173

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 *bis*

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2021

Exercice N clos le 31122020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL N.B.A.

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées » .

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2021

Désignation de l'entreprise SARL N.B.A.

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	2 590	PF	63	PG		PH	2 653
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	13 373	QA	2 160	QB		QC	15 532
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	724	QI		QJ		QK	724
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 222	QM	544	QN		QO	2 766
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	16 318	QV	2 704	QW		QX	19 022
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	18 908	ØP	2 767	ØQ		ØR	21 675

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW – NY)	NZ							

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL N.B.A.

Néant ☒ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises — financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2021

Désignation de l'entreprise : SARL N.B.A.

Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	487 204		487 204		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 808		1 808		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	45 327		45 327		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	22 895		22 895		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	3 391		3 391		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 298		2 298		
	Charges constatées d'avance	VS	381		381		
	TOTAUX	VT	563 304	VU	563 304	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	514		514		
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	669 570		669 570		
Personnel et comptes rattachés		8C	2 365		2 365		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	82 231		82 231		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	123 978		123 978		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	265		265		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	56 676		56 676		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	16 100		16 100		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	951 700	VZ	951 700		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	16 919
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2021

Désignation de l'entreprise : SARL N.B.A. | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | Néant ☐* | Exercice N, clos le : 31 12 2020

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WA	144 557
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-*bis*)	XX			XW	225
	Amendes et pénalités	WJ	225	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 *bis*) *	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	49 422
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme – imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)							I8	
	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %							ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * – Plus-values nettes à court terme							WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * – Plus-values soumises au régime des fusions							WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
							TOTAL I	WR	194 204

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV	
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %							WH	
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 19 %							WP	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les déficits antérieurs							XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				)	XA	
	Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)							ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 *septies*)	K9	Entreprises nouvelles (44 *sexies*)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 *sexies* A)	L5	XF	
		ZFU-TE (art. 44 *octies* et *octies* A)	ØV	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA		
				Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 *quaterdecies*)	XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 *septdecies*)	PB		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies*)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* C)	YC	XG	
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* B)	YB	créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* D)	YD	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies F)	YI	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies G)	YL)		
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	
							TOTAL II	XH	

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	194 204	
	déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	194 204	XO

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N°2058-B-SD 2021

Désignation de l'entreprise SARL N.B.A.

Néant [X] *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e *bis* Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		▼ ligne WI		▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintegration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2021

Désignation de l'entreprise : SARL N.B.A.

Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves – Réserves légales	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	308 276	Affectations aux réserves – Autres réserves	ZD	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Dividendes	ZE	280 000
			Autres répartitions	ZF	
			Report à nouveau	ZG	28 276
TOTAL I	ØF	308 276	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	308 276

RENSEIGNEMENTS DIVERS

					Exercice N :
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	YQ	
	– Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
	– Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance			YT	822 275
	– Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8 19 800	XQ	75 378
	– Personnel extérieur à l'entreprise			YU	
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	70 798
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
	– Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	ST	147 259
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	1 115 711
DÉTAILS DES POSTES – IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE			YW	3 681
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS	9Z	1 717
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			YX	5 398
TVA	– Montant de la TVA collectée			YY	320 088
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	104 179
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *			ØB	114 436
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS	
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%
	– Numéro de centre agréé *	XP	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies*			RH	

RÉGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2021

Désignation de l'entreprise : SARL N.B.A.

Néant ☒*

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* 1	Valeur d'origine* 2	Valeur nette réévaluée* 3	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt 4	Autres amortissements* 5	Valeur résiduelle 6
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente 7	Montant global de la plus-value ou de la moins-value 8	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * Court terme 9	Long terme 10 — 19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	Plus-value taxables à 19 % 11 (1)
I - Immobilisations*	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) 9							
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) 10			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
		CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % 11							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 208 C et 210 E du CGI.

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD 2021

Désignation de l'entreprise : SARL N.B.A.	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* CGI)				
	TOTAL 1				

		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie				
	sur 3 ans au titre de N - 1				
	sur 3 ans au titre de N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI) (à préciser) au titre de : N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTES BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFiP N° 2059-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL N.B.A.

Néant [X] *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %	
❷ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1			
	N – 2			
	N – 3			
	N – 4			
	N – 5			
	N – 6			
	N – 7			
	N – 8			
	N – 9			
	N – 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
		À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou À 16,5 % (1) ⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1						
	N – 2						
	N – 3						
	N – 4						
	N – 5						
	N – 6						
	N – 7						
	N – 8						
	N – 9						
	N – 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

formulaire obligatoire
(article 53A du Code général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N°2059-D-SD 2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL N.B.A.

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à **10** %	taxées à **15** %	taxées à **18** %	taxées à **19** %	taxées à **25** %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise: SARL N.B.A.		Néant ☐*	
Exercice ouvert le: 01012020 et clos le: 31122020	Données en nombre de mois	1	2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	YP	5.00
Dont apprentis	YF	1.00
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 016 313
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	2 016 313
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	9
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	6 792
Variation positive des stocks	OD	2 025
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	8 826
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	1 180 900
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	199 251
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	52 591
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	106
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	1 432 848
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	592 291
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	592 291

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	2 016 313	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	5.00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 0	GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 2 0	
Date de cessation			HR	/ /	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD *§ Répartition des salariés* et dans la notice n° 2032-NOT-SD au *§ déclaration des effectifs.*

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2059-F-SD 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 3 9 0 4 8 8 1 5 3 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL N.B.A.

ADRESSE (voie) 1042 Av du Parc des Expositions

CODE POSTAL 33260 VILLE LA TESTE-DE-BUCH

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	237
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	263

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique E.U.R.L. Dénomination EURL HOLDING MCA
N° SIREN (si société établie en France) 487805095 % de détention 47.40 Nb de parts ou actions 237
Adresse : N° 7 Voie Rue Marguerite
Code Postal 33120 Commune ARCACHON Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GROS Prénom(s) Stéphane
Nom marital % de détention 47.40 Nb de parts ou actions 237
Naissance: Date 30/06/1967 N° Département Commune Pays
Adresse : N° 36 Voie Allée du Sable
Code Postal 33470 Commune GUJAN-MESTRAS Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N°2059-G-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 3 9 0 4 8 8 1 5 3 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL N.B.A.

ADRESSE (voie) 1042 Av du Parc des Expositions

CODE POSTAL 33260 VILLE LA TESTE-DE-BUCH

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2067-BIS-SD

Article 238A du CGI

RELEVE DES FRAIS DEDUCTIBLES
LIES A DES ETATS ET TERRITOIRES NON COOPERATIFS

Nom de l'établissement	SARL N.B.A.		
N° d'identification (SIRET)	39048815300029	Exercice social	

Total des dépenses visées à l'article 238A du CGI (1)	

Intérêts, arrérages, autres produits des obligations, créances, dépôts et cautionnements et autres produits analogues

	Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillé de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
			TOTAL (2)		

Redevances de cession ou concession de licences d'exploitation, de brevets d'invention, de marques de fabrique, procédés ou formule de fabrication et autres droits analogues

	Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillé de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
			TOTAL (3)		

Rémunérations de services, payées ou dues

	Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillé de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
			TOTAL (4)		

Total des dépenses revant être réintégrée au tableau 2058-A ou 2033-B (1) - [(2)+(3)+(4)]	

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

2021	**Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI**	2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

2021	**Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit**	**2468**

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI

	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI	Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention
Total		

3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total		

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2021)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	SARL N.B.A. 1042 Av du Parc des Expositions 33260 LA TESTE-DE-BUCH
Numéro SIRET du principal établissement	39048815300029
Code APE	4120B

Adresse du siège social si différente

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	194 204
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
	Total lignes h à k	38 120

l	**III . Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)	156 084
m	**IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)	

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	SARL N.B.A.
Numéro SIRET du principal établissement	39048815300029
Code APE	4120B

Adresse du siège social si différente

PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)

SARL N.B.A.

PARTICIPATION DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

SARL N.B.A.

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

N. B. A.
LES NOUVEAUX BATISSEURS AQUITAINS

Sarl au capital de 7 622 Euro
1042 Avenue du Parc des Expositions
33260 - LA TESTE
R. C. S. 390 488 153 BORDEAUX

FEUILLE DE PRESENCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 14 JUIN 2021

Etaient présents les associés suivants:

Signatures

La société dénommée MCA,
représentée par Monsieur COUACH Mathieu

Détenteur de 237 parts sociales et représentant 237 voix .

Mr Stéphane GROS
168 Cours de la Marne
33470 - GUJAN MESTRAS

Détenteur de 237 parts sociales et représentant 237 voix .

Mr Nuno DOS SANTOS
4 rue du 14 Juillet
33260 - LA TESTE DE BUCH

Détenteur de 26 parts sociales et représentant 26 voix .

La gérance soussignée certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaitre que trois associés sont présents ou représentés, totalisant 500 parts sociales ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 500 voix.

La Gérance: GROS S.

N. B. A.
LES NOUVEAUX BATISSEURS AQUITAINS

Sarl au capital de 7 622 Euro
1042 Avenue du Parc des Expositions
33260 - LA TESTE DE BUCH
R. C. S. 390 488 153 BORDEAUX

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 14 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, et le 14 juin à seize heures, les associés se sont réunis au siège social de la société N. B. A, en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE annuelle, sur la convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés:

La société MCA, représentée par Mr Mathieu COUACH	pour	237	parts
Mr Stéphane GROS	pour	237	parts
Mr Nuno DOS SANTOS	pour	26	parts
soit		500	parts

sur un total de 500 parts composant le capital social.

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Stéphane GROS.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

MC

SG

- Lecture du rapport de la gérance,

- Modification de l'article 25 des statuts de la Société

- Questions diverses et pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :
- le rapport de la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.
En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La décision mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve successivement chacune des conventions mentionnées dans ce rapport.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés, les associés se déclarant informés et s'abstenant de voter pour la convention les concernant.

D HC

SC

La décision mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 144 557.47 euros. Il est décidé de distribuer 280.00€ par titre.

Bénéfice de l'exercice	144 557.47 euros
- A titre de dividendes à verser aux associés	140 000 euros
- Le solde, soit Au compte "autres réserves".	4 557.47 euros

Voici la répartition des dividendes aux associés:

La société MCA, pour 237 parts, soit 66 360.00€.
Mr Stéphane GROS pour 237 parts, soit 66 360.00€.
Mr Nuno DOS SANTOS pour 26 parts, soit 7 280.00€.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Les dividendes sont de plus soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%. Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

✓ Exercice clos le 31 décembre 2019 :
308 275.99 euros, soit 560 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 308 275.99 euros

MC

SG

- ✓ Exercice clos le 31 décembre 2018 :
  215 727.71 euros, soit 431.45 euros par titre
  dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 215 727,71 euros

- ✓ Exercice clos le 31 décembre 2017 :
  169 806,08 euros, soit 339,61 euros par titre
  dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 169 806,08 euros

La décision mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération des co gérants :

M. Mathieu COUACH qui, pour l'exercice clos au 31/12/2020 s'est élevée à la somme de 49 162 Euros en rémunération de l'exploitant outre le remboursement de ses frais ainsi que les opérations intervenues entre ce dernier et la société.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, Monsieur Mathieu COUACH s'étant abstenu pour l'approbation de cette résolution et ses parts n'ayant pas été prises en compte pour le calcul de la majorité.

M. Stéphane GROS qui, pour l'exercice clos au 31/12/2020 s'est élevée à la somme de 53 430 Euros en rémunération de l'exploitant, outre le remboursement de ses frais ainsi que les opérations intervenues entre ce dernier et la société.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, Monsieur Stéphane GROS s'étant abstenu pour l'approbation de cette résolution et ses parts n'ayant pas été prises en compte pour le calcul de la majorité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de compléter ainsi qu'il suit l'article 25 des statuts de la société, avec effet à compter du 31 décembre 2018 :

« Lorsque la Société est une petite entreprise au sens des articles L. 123-16 et D. 123-200, 2° du Code de commerce, elle est dispensée de l'obligation d'établir un rapport sur la gestion de la Société pendant l'exercice écoulé. »

Le reste de l'article demeure inchangé.
La décision mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

MC
SG
D

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant, le président de séance et les associés ou leurs mandataires

M. COUACH Mathieu Co-Gérant	M. Stéphane GROS Co-Gérant	M. DOS SANTOS Nuno Associé